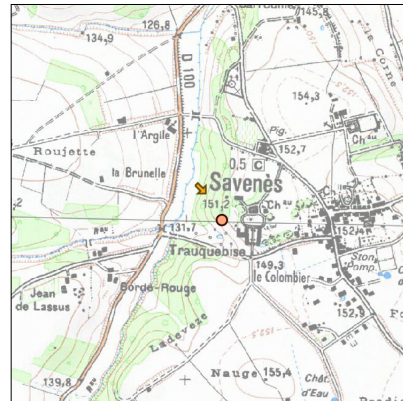
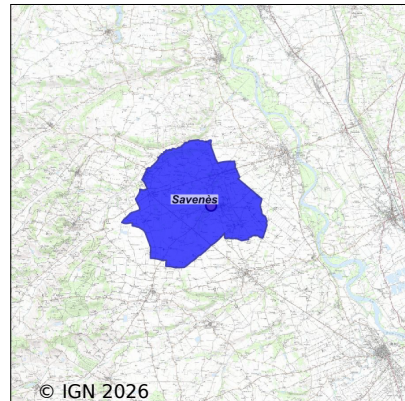


Système d'assainissement 2024

SAVENES (COMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : SAVENES (COMMUNALE)

Code Sandre	0582178V002
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE ASSAINISSEMENT DE LA GARONNE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 2010
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	450 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	27 Kg/j
Charge nominale DCO	53,9 Kg/j
Charge nominale MES	31,6 Kg/j
Débit nominal temps sec	64 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Disques biologiques
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	554 762, 6 305 109 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - ruisseau de pontarras

Chronologie des raccordements au reseau

Raccordements communaux

100% de Savenès depuis 1964

Observations SDDE

Systeme de collecte

Depuis le 1er janvier 2024, la competence assainissement est au SMAG.

Le reseau est separatif et entierement gravitaire. Il s'etend sur environ 2 200 ml. Il dessert environ 114 abonnes (source diagnostic reseau). La consommation d'eau potable des beneficiaires de l'assainissement collectif etait de 25 m³/j.

Un deversoir d'orage est present sur le reseau. Il se situe juste en amont de l'entree de station.

Lors de l'autosurveillance d'octobre 2024, le volume journalier mesure de 39.6 m³, correspondait a une charge hydraulique de 264 equivalents habitants, soit 62% de la capacite nominale de la station. La charge organique representait quant a elle 191 equivalents habitants, soit 43% de la capacite nominale de la station.

Un diagnostic du systeme d'assainissement a ete realise en 2022. Il a ete mesure un volume de 11 m³ d'eau claire parasite permanente (ECP). La surface active liee aux eaux claires meteoriques a ete estimee a 700 m².

Les mesures d'autosurveillance ainsi que le diagnostic du reseau indiquent que la charge polluante correspond a environ 160 equivalents habitants (EH) soit 1,35 EH par abonne.

Les projets d'urbanisation future sur la commune font etat d'environ 110 logements supplementaires. A 2 EH par logement, cela representerait 220 EH. L'urbanisation future permettrait d'atteindre une charge polluante totale de 380 EH en entree de station d'epuration.

En 2025, il est prevu de rehabiliter un regard sur le reseau situe a proximite du chateau d'eau.

Station d'epuration

En 2010, une station de filiere biodisques a ete mise en service en remplacement de celle existante (filtre a sable). Cette filiere presente de nombreux dysfonctionnement. La station a une capacite de 450EH pour 64 m³/j.

Le site est cloture et ferme a clef.

La station se compose de :

- regard de selection des filieres : des vannes permettent d'alimenter la filiere choisit (biodisque / filtre a sable).
- degrilleur manuel : Il possede un entrefer de 40mm. Il necessite un entretien regulier et fastidieux. De nombreux dechets sont collectes (lingettes notamment). Environ 20 litres de dechets sont evacues par semaine. Il est equipe d'un by-pass. En 2025, il est prevu l'installation d'un degrilleur automatique.
- decanteur-digesteur : Il possede une forme horizontale et l'angle d'inclinaison des parois en inox n'est pas assez important (mauvaise conception du genie-civil). De ce fait, les boues decantent mal. Le soutirage de boues est egalement complexe (acces limite) et peu efficace (peu et/ou pas de decantation). La ventilation en place n'est pas suffisante. De l'hydrogene sulfuré (H₂S) est produit (boues septiques). L'ouvrage beton ainsi que le regard situe en aval, qui collecte le trop-plein du decanteur-digesteur sont fortement corrodes. Des solutions de rehabilitations et/ou la pose d'un nouveau decanteur sont a l'etude
- Biodisques : Il y a deux files en serie. La vitesse de rotation est trop importante. Sur la file 1 les disques situes en tete de file sont colonises par une zooglee grisatre, typique d'un effluent septique. Ensuite, les disques sont recouverts par une boue visqueuse. Elle colmate les espaces inter-disques, ce qui limite l'oxygenation et cree une sur-charge au niveau de l'axe. Un nettoyage au jet est necessaire pour ameliorer le traitement et eviter des degradations mecaniques. Sur la file 2, les disques sont faiblementensemences mais les boues semblent etre de bonne qualite. Les verins permettant l'ouverture des capots sont hors d'usage. Les paliers des axes des biodisques sont uses. On remarque la presence de limaille en-dessous.
- Tambour filtrant : Il permet, normalement, de realiser la separation boues/eau. Il ne fonctionne pas. Il n'y a plus de recirculation des boues. Le tamis central (filtre textile) est déchiré. Le rejet etant charge en boues, l'usage des buses et le retrolavage sont impossibles.

La pompe de lavage a ete reutilisee pour envoyer l'effluent vers la file de l'ancien filtre a sable. Les charnieres du

capot de fermeture sont cassées. Le capot n'est pas à son emplacement prévu. L'ouvrage est à l'air libre.

- Poste de relevage rejet : La filière biodisque ne remplissant pas entièrement sa fonction (faibles performances épuratoires), une pompe a été installée afin d'acheminer les eaux vers l'ancienne filière (filtre à sable). Ce poste de relevage alimente les deux fosses de l'ancienne station. La pompe fonctionne. Elle a un débit d'environ 11 m³/h.

- Fosses toutes eaux : Il y a 2 fosses en série de diamètre 2,7 m et de profondeur 3,5 m. Chaque fosse a un volume unitaire de 20 m³. Elles permettent d'assurer la décantation des boues rejetées par les biodisques. Les couvercles en béton sont corrodés, ils sont à remplacer. L'état du génie-civil est incertain.

- Une chasse automatique : Elle fonctionne.

- Un filtre à sable : Il est doté de deux casiers de 150m² chacun. L'alternance est réalisée toutes les 1 à 2 semaines. Les drains d'alimentation se bouchent régulièrement. L'alimentation s'effectue sur les premiers 50cm à 1m de filtre. Les filtres sont enherbés.

- Un canal de rejet : L'exploitant a installé un seuil triangulaire 30,4°.

Lors des autosurveillances les prélèvements en entrée sont réalisés en aval du dégrilleur et proportionnellement au temps, faute de canal débitmétrique. Les prélèvements en sortie sont réalisés proportionnellement au débit, à l'aide d'un débitmètre portable installé dans le canal de rejet, en aval du filtre à sable.

En 2024 une autosurveillance a été

Sous produits

60 m³ de boues ont été extraites du décanteur digesteur et acheminées à la station du SMAG à Verdun/Garonne. Cela représente la production de boue d'environ 100 équivalents habitants (1,2 tonnes de MS). Cette production de boue paraît faible. Les fosses de l'ancienne filière filtre à sable n'ont pas été vidangées en 2024 et elles sont pleines.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0582178V001 SAVENES (COMMUNALE)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	40 m ³ /j	63 %			40 m ³ /j	
DBO5	8,5 Kg/j	32 %	213 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	3 mg/l
DCO	23,2 Kg/j	43 %	580 mg/l	97 %	0,8 Kg/j	20 mg/l
MES	9,6 Kg/j		240 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	2 mg/l
NGL	3,2 Kg/j		80 mg/l	37 %	2 Kg/j	50 mg/l
NTK	3,2 Kg/j		79 mg/l	99 %	0 Kg/j	1 mg/l
PT	0,3 Kg/j		8,2 mg/l	-21,4 %	0,4 Kg/j	10 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582178V002>